

devenus Soldats avant l'âge , remplaçoient les morts & les vieillards ; ils se marioient à leur tour , ainsi que nous l'apprenons de Sidonius Apollinaris , qui décrivant les réjouissances qui se firent dans le Camp de Clodion au sujet d'un mariage , rapporte qu'un jeune homme blond , pour dire un François , épousa une fille blonde , & que les Soldats solennisèrent leur union par des danses satyriques & guerrières

*Scythisque Choreis*

*Nubebat flavo similis nova nupta marito.*

Le mari faisoit subsister sa famille de ses courses , & de la part qu'il avoit dans le pillage fait en Pays ennemi. La femme à son retour le soulageoit par de chastes caresses de ses travaux guerriers ; une main chere & affectionnée pansoit les playes qu'il avoit reçues dans les combats , & sa douceur & sa soumission mettoient dans leur société un charme qui durroit autant que leur vie : cette union étoit fondée dans une subordination parfaite. Les François dans ces tems éloignez avoient un pouvoir absolu dans leurs Domestiques. Nos loix comme les coutumes des Germains , les rendoient maîtres de la vie de leurs femmes quand elles s'écartoient de leur devoir ; & il est même surprenant qu'un François ayant tué sa femme par un emportement de colere , ou dans la vûë d'en épouser une autre , que les loix ne lui prescrivissent point de plus grand châtement que celui d'être privé pour quelque tems de porter ses armes , & comme une interdiction de son caractère d'homme de guerre. *Quicumque uxorem sine causa interfecta , aliam duxerit , armis depositis habeat poenitentiam.*

Cette autorité absolüe formoit la dépendance des femmes , qui regardoient leurs maris comme leurs